



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 16 février 2022

### **Les questions d'emploi au centre du rendez-vous avec le Premier ministre**

Dans le cadre des rendez-vous bilatéraux avec les partenaires sociaux, la FNSEA, représentée par Christiane Lambert, présidente de la FNSEA et Jérôme Volle vice-président en charge de l'Emploi se félicite d'avoir pu porter à l'attention du Premier ministre et du ministre de l'Agriculture les problématiques d'emploi auxquelles font face les agriculteurs.

Il a beaucoup été question de recrutement et d'attractivité, car avec un taux de chômage à 8 %, il devient de plus en plus difficile de recruter tant des salariés saisonniers, que permanents.

La FNSEA a pu mettre en avant les dispositifs développés pour apporter des solutions (bourse à l'emploi, groupements d'employeurs, contrats OFII, actions de communication ...).

L'apprentissage a également été mis en valeur, car grâce notamment au dispositif 1 jeune 1 solution nous nous réjouissons d'une hausse de 30 % du nombre d'apprentis entre 2020 et 2021.

Sur la question du pouvoir d'achat des salariés agricoles, la FNSEA a rappelé la signature récente d'un accord relatif aux salaires minima de la convention collective nationale pour prendre en compte la dernière augmentation du SMIC. Sur les 12 derniers mois, cela représente une hausse de plus de 4 % de la grille nationale des salaires minimum.

Malgré cela, les entreprises agricoles restent très concurrencées en matière de coût du travail. C'est pourquoi, la FNSEA a particulièrement insisté pour que l'exonération spécifique de charges pour les employeurs de salariés saisonniers (TODE) soit pérennisée. Le Premier ministre et le ministre de l'Agriculture ont été sensibles à nos arguments.

**Contact presse :**

**FNSEA** : Sabri Derradji – 06 21 16 80 84 – [sabri.derradji@reseaufnsea.fr](mailto:sabri.derradji@reseaufnsea.fr)